



Municipalité de Saint-Cuthbert

Bulletin municipal

1- Offre d'emploi

Animateurs camp de jour

Nous sommes à la recherche d'animateurs pour le camp de jour estival 2017.

Tâches

- Encadrer et être responsable d'un groupe d'enfants âgés de 5 à 8 ans et de 9 à 12 ans.
- Planifier, organiser et animer des activités variées et divertissantes.
- Intervenir lors de conflits et de comportements indésirables auprès des enfants.

Exigences

- Étudier et retourner aux études à l'automne.
- Avoir de l'expérience auprès des enfants.
- Avoir complété une formation en animation sera considéré comme un atout.
- Posséder une certification valide de premiers soins et RCR sera considéré comme un atout.
- N'avoir aucun antécédent judiciaire en lien avec l'emploi.
- Être dynamique, créatif, débrouillard et patient.
- Être âgé d'au moins 16 ans.

Conditions de travail

- Horaire variable entre 7h00 et 18h00, du lundi au vendredi.
- 38 heures par semaine.
- Contrat de 9 semaines.
- Poste à temps plein.
- Formation offerte par le milieu.
- Salaire selon la convention des municipalités.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 25 avril 2017. Seules les personnes retenues pour les entrevues seront appelées.

N.B. : Le genre masculin n'est utilisé que dans le but d'alléger la lecture.

Veillez faire parvenir votre cv par courriel : loisirs.st.cuthbert@gmail.com

2- Inscriptions au camp de jour

Le temps des inscriptions au camp de jour estival 2017 est maintenant venu!

Date des inscriptions : Lundi le 8 mai 2017

Heures : De 18 h 30 à 20 h

Lieu : Bureau municipal (1891, rue Principale)

Le camp de jour est offert aux enfants de 5 à 12 ans du primaire seulement. Les enfants de 5 ans doivent avoir terminé la maternelle. Pour qu'un enfant puisse faire partie du groupe 9 à 12 ans, il devra avoir 9 ans avant le 1^{er} octobre 2017. **LE PAIEMENT CONFIRME L'INSCRIPTION. Aucune inscription n'est acceptée par voie téléphonique.**

Les sorties doivent être réservées lors de l'inscription. **LE PAIEMENT CONFIRME LA SORTIE.** Le chandail de camp de jour est obligatoire lors des sorties. **Il est au coût de 15 \$.** Prenez note que lors des sorties, le camp sera fermé.

Le camp de jour estival 2017 aura lieu du 26 juin au 18 août 2017, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 16 h. Un service de garde sera aussi offert de 7 h à 9 h ainsi que de 16 h à 17 h 30.

Tarification 2017

N.B. : « Résident Saint-Cuthbert » comprend la zone scolaire de Saint-Cuthbert. Les prix incluent le service de garde.

Forfait pour l'été :

Comprend huit semaines d'activités.

Résident Saint-Cuthbert : 325 \$

Non résident : 400 \$

Forfait à la semaine :

Comprend la semaine d'activités régulières.

Résident Saint-Cuthbert : 50 \$

Non résident : 60 \$

Coût à la journée :

Comprend la journée d'activités régulières.

Résident Saint-Cuthbert : 15 \$

Non résident : 20 \$



Municipalité de Saint-Cuthbert

Bulletin municipal

Le paiement complet du camp de jour et des sorties doit être effectué lors de l'inscription

en argent comptant ou par chèque postdaté à l'ordre de : *Municipalité de St-Cuthbert*, et ce, en trois versements, comme suit :

1^{er} versement à l'inscription;

2^e versement en date du 20 juin 2017;

3^e versement en date du 20 juillet 2017.

Des frais de 25 \$ seront exigés si un chèque nous est retourné pour fonds insuffisants. Dans ce cas, le paiement complet sera exigé comptant dans les cinq jours ouvrables, sous peine que l'enfant soit exclu du camp.

Information : Nathalie Panneton, directrice des loisirs, 450 836-4852, poste 3302.

3- Clinique de vaccination

AUX PARENTS D'ENFANTS QUI ENTRERONT À LA MATERNELLE EN SEPTEMBRE

Il y aura une clinique de vaccination pour les enfants de 4 à 6 ans le 31 mai 2017 au CLSC de Berthier. Nous vous invitons à prendre rendez-vous 450 836-7011.

Merci
Carole Parent infirmière

4- Bibliothèque Adélar-Lambert

Plus d'heures d'ouverture pour mieux vous servir!

Suite au sondage envoyé il y a quelques mois, nous sommes ravis de vous annoncer que votre bibliothèque sera désormais ouverte plus longtemps les mercredis et jeudis!

Mercredi : 17 h à 20 h

Jeudi : 15 h à 18 h

Ce nouvel horaire entrera en vigueur dès le 3 mai.

De nouveaux livres à la bibliothèque

Vous êtes curieux et vous vous posez mille et une questions? Votre bibliothèque a de quoi étancher votre soif de connaissances avec ses documentaires.

Vous préférez vous évader dans une autre époque ou un univers parallèle et vivre des aventures étonnantes? Votre bibliothèque regorge également de romans pour tous les goûts.

Récemment, nous avons reçu de nouveaux livres adultes et jeunes sur des thématiques bien particulières, dont des expositions sur l'eau et sur les séries télé. Venez les découvrir à votre bibliothèque municipale!

5- Compostage domestique

De nouvelles formations gratuites sur le compostage domestique Des présentations à Saint-Ignace-de-Loyola, Lavaltrie et Saint-Gabriel-de-Brandon

Pour une quatrième année consécutive, la Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Autray a annoncé la présentation de formations gratuites sur le compostage domestique dans chacun des pôles de son territoire.

Les séances se tiendront à la fin du mois de mai et au début du mois de juin prochain. Chacune d'entre elles débutera à 19 h. Lavaltrie accueillera la première le mardi 30 mai dans la salle située au 49, Chemin Lavaltrie. La seconde aura lieu le jeudi 8 juin à Saint-Ignace-de-Loyola au 199, Chemin de la Traverse et la troisième se tiendra le jeudi 15 juin à Saint-Gabriel-de-Brandon au 5111, Chemin du Lac.

À noter que les citoyens des 15 municipalités du territoire peuvent y participer. Ces formations initiant les citoyens à l'utilisation d'un composteur domestique s'avèrent riches en bénéfiques. Les participants auront l'occasion d'acheter à la MRC un composteur au prix réduit de 27 \$, taxes en sus, représentant 50 % du coût régulier. Cette subvention sera également valable pour l'achat de tous types de composteurs moyennant la présentation d'une preuve d'achat. De plus, la MRC procède au tirage d'un composteur parmi les gens présents à la fin de chaque formation.



Municipalité de Saint-Cuthbert Bulletin municipal

Pour plus d'information ou pour participer à une formation, il suffit de joindre le service environnement au 450 836-7007 poste 2547 ou par courriel au infogmr@mrcautray.qc.ca.

Le service environnement de la MRC rappelle que le compostage domestique est une solution simple et économique d'apporter sa contribution au développement durable de sa région. Fabriquer son compost permet de réduire le volume de ses sacs à ordures de près de 50 %. De plus, le compost est un produit riche pour le sol qui améliore la croissance des légumes, des fleurs, de la pelouse et des arbres.

6- Service Incendie de la MRC de d'Autray

Avec l'arrivée du printemps, le service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray tenait à faire un rappel concernant les feux à ciel ouvert.

La procédure est très simple, vous devez téléphoner sur les heures d'ouverture de 8 h 30 à 16 h 30 (sauf horaire d'été du 1^{er} mai au 27 octobre de 8 h à 16 h 45 du lundi au jeudi et le vendredi de 8 h à midi) au **450-836-7007 poste 2510** et laisser vos coordonnées pour qu'un officier du service vous rencontre afin de constater si votre demande respecte les exigences réglementaires et par la suite vous émettre le permis.

Nous vous rappelons que nous avons 24 heures pour émettre un permis.

Le fait de faire un feu ne doit pas nuire à votre voisinage. Même avec un permis, vous demeurez responsables des déboursés ou dommages qui peuvent résulter d'un feu ainsi allumé.

Par ailleurs, il est interdit de faire un feu extérieur lorsque le vent excède 25 km/h ou lorsqu'une interdiction d'allumer un feu à ciel ouvert a été émise préalablement.

Pour obtenir de plus amples informations:

Francis Doyon, Agent de prévention
Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray

450-836-7007, poste 2743 sans frais : 1-877-836-7007, poste 2743

7- Programmation du Réseau des aidants naturels d'Autray

Le beau temps est enfin à nos portes et le Réseau des aidants naturels d'Autray (RANDA) vous présente une toute nouvelle programmation. Vous prenez soin d'un proche (parent, enfant, ami) atteint d'une maladie, d'un handicap ou en perte d'autonomie? Que vous ayez besoin de support moral grâce à nos cafés-rencontres/souper-rencontres, de vous divertir grâce à nos activités sociales ou encore, vous informer par le biais de nos diverses conférences, nos services sont adaptés aux besoins des proches aidants.

Cafés-rencontres de Berthierville:

Thème: Savoir respecter ses limites

Date: Mardi le 2 mai

Heure: 9 h 30 à 11 h 30

Lieu: 588, rue Montcalm Berthierville, salle 308

Souper-rencontre à Berthierville

Thème: Savoir respecter ses limites

Date: Jeudi le 25 mai

Heure: Dès 18 h

Coût: le prix de votre repas

Lieu: Resto Lyan, 740, rue Notre-Dame, Berthierville

Confirmez votre présence avant le 24 mai.

3 parties de quilles

Date: Dimanche le 23 avril

Heure: Dès 9 h

Lieu: Salon de quilles le Ca-Ro, 1280, rue Notre-Dame, Berthierville

Coût: 15 \$ souliers et taxes incluses

Confirmez votre présence avant le 18 avril



Municipalité de Saint-Cuthbert Bulletin municipal

Conférence: « Une saine santé mentale, c'est l'affaire de tous! », offerte par Le groupe d'entraide en santé mentale, L'Envol

Date: Mardi le 23 mai

Heure: 9 h 30 à 11 h 30

Lieu: 588, rue Montcalm, salle 308

Coût: Gratuit

Confirmez votre présence avant le 16 mai

Si vous avez des questions ou si vous désirez vous inscrire, contactez-nous au (450) 836-0711 ou consultez notre site Internet au www.aidantsautray.org.

Source:

Marilee Descôteaux

Intervenante, RANDA

(450) 836-0711

intervenante@aidantsautray.org

8- Message du Ministère des Transports concernant les AMM

Le partage de la route, c'est aussi faire place aux utilisateurs d'aides à la mobilité motorisées (AMM)

Un triporteur, un quadriporteur ou un fauteuil roulant motorisé permet à de nombreuses personnes de conserver leur autonomie dans leurs déplacements.

Depuis juin 2015, un projet pilote prévoit de nouvelles règles de circulation pour les utilisateurs de ces aides à la mobilité motorisées (AMM). En même temps, ce projet pilote laisse davantage de flexibilité aux utilisateurs d'AMM dans leur choix d'itinéraire, tout en assurant un partage de la route sécuritaire entre les différents usagers de la route.

En vertu du projet pilote, il est désormais possible pour les utilisateurs d'AMM d'emprunter les trottoirs, les voies cyclables, et, à certaines conditions, la chaussée et son accotement.

De plus en plus d'AMM circuleront sur la voie publique. Pour votre sécurité et celle des autres, soyez vigilant et adoptez une attitude ouverte et courtoise lors de vos déplacements.

Pour en apprendre davantage sur le projet pilote, visitez le www.transports.gouv.qc.ca

Utilisateurs d'AMM

Sur la route en AMM, la sécurité avant tout!

Vous utilisez un fauteuil roulant motorisé, un triporteur ou un quadriporteur dans vos déplacements? Saviez-vous que l'utilisation de ces aides à la mobilité motorisées (AMM) est balisée par un projet pilote depuis juin 2015?

Selon votre préférence, et en ayant toujours en tête votre sécurité et celle des autres, il vous est possible d'emprunter les trottoirs, les voies cyclables ainsi que, à certaines conditions, la chaussée et son accotement. Il est interdit de circuler sur les autoroutes et leurs voies d'accès.

Sur les trottoirs et les voies cyclables, adaptez votre vitesse à celles des autres usagers. Avant de vous engager sur la chaussée, assurez-vous que la limite de vitesse est de 50 km/h ou moins et qu'il n'y a pas plus d'une voie de circulation par sens. Si vous empruntez l'accotement, il doit être suffisamment large et sans obstacle.

En précisant les règles de circulation, ce projet pilote vise un meilleur partage de la route tout en offrant une plus grande flexibilité dans vos déplacements. Pour en apprendre davantage sur le projet pilote, visitez le www.transports.gouv.qc.ca.